

EXAMEN FINAL

MG 04 27 juin 2018

Durée 2 heures

Aucun document autorisé

1° Intérêts et limites du management environnemental 4 points

2° Quelles sont les conditions du développement de l'économie circulaire ? 4 points

3° Consommateur , entreprise ou contribuable ; qui doit payer pour la protection de l'environnement ? 6 points

4° Rédigez un (unique) commentaire des deux textes suivants (verso de cette feuille) : 6 points

Développement durable : les entreprises vont davantage s'engager au côté de l'ONU

ENVIRONNEMENT

Le PDG de Schneider Electric, Jean-Pascal Riccio, intègre « board » du réseau Global Compact » des Nations unies.

Et *Cossartdeaux*
@*JolCossartdeaux*

voix des entreprises françaises, pas seulement elles, dans les instances onusiennes de concertation sur les grands enjeux environnementaux (climat, préservation des ressources, etc.) et sociétés aux conditions de travail décentes, d'innovation, etc). Va pourvoir se faire mieux entendre, Jean-Pascal Riccio, le PDG de Schneider Electric, a été nommé mercredi à New-

York membre du « board » du Global Compact, le plus large réseau mondial d'organisations engagées en matière de responsabilité sociale créé en 2000 à l'instigation de Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations unies.

Cette arrivée ne peut guère passer inaperçue. Le numéro 1 mondial de la distribution électrique est aussi le président du Global Compact France, la déclinaison hexagonale de ce « pacte mondial » qui a lui seul rassemblé 1.300 sociétés, soit plus de 10 % des adhérents à ce dispositif (près de 13.000, dont 9.700 entreprises). « Nous formons la deuxième communauté, après l'Espagne », se réjouit Jean-Pascal Riccio.

Ces entreprises volontaires se sont engagées en 2016 à produire des biens et des services en cherchant à se mettre le plus possible en ligne avec les 17 objectifs de déve-

loppement durable (ODD) inscrits dans l'Agenda 2030 adopté en 2015 par les Nations unies. L'an dernier, 75 % s'y sont vraiment mises. Mais elles l'ont fait avec un niveau d'implication très variable selon l'objectif.

Réduire « notre empreinte environnementale »

Près de 44 % d'entre elles déclarent agir en faveur d'un travail décent pour tous (ODD n° 8) et 39 % signalent des actions en faveur de l'égalité entre les sexes (ODD n° 5) dans leur reporting. Il s'agit de deux objectifs les plus suivis, et de loin, par les entreprises adhérentes au Global Compact. Y compris, et surtout, les sociétés françaises, dont respectivement 51,9 % et 51,8 % disent prendre des initiatives dans ces deux domaines. Mais pour les autres objectifs, le taux de participation des entreprises dépasse encore rarement

20 %, comme l'accès de tous à l'eau (ODD n° 6).

« Les ODD nous poussent à innover, à développer des technologies pour produire sans consommer plus de ressources, à réduire notre empreinte environnementale. C'est notre cœur de métier », explique le patron de Schneider Electric. La majorité des produits vendus par la firme répondent au label « Green Premium » dont les spécifications « dépassent de très loin les normes de développement durable et cela au niveau mondial ». Dans le domaine social, la compagnie multinationale a mis en place des procédures (harcèlement, droit des minorités LGBT, congés pour les grands événements de la vie, etc.) applicables à ses 141.000 collaborateurs où qu'ils se trouvent dans le monde. « Historiquement, les grands groupes sont les plus engagés. C'est plus compliqué lorsque l'on est une PME ou une



Jean-Pascal Riccio, le PDG de Schneider Electric, appelle les PME à simplifier dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable (ODD) fixés par les Nations unies. Photo ADP

La réalisation des ODD représente entre 5.000 à 7.000 milliards de dollars d'investissement d'ici à 2030.

PME », explique Jean-Pascal Riccio. Ce dirigeant s'est donné entre autres missions, au sein du Global Compact, d'« accompagner les entreprises dans leur diversité » et de leur faciliter l'accès à un vaste champ d'opportunités économiques. La réalisation des ODD représente entre 5.000 à 7.000 milliards de dollars d'investissement d'ici à 2030. ■

LAPME À SUIVRE CENTRE-VAL DE LOIRE

Effectif : 40 salariés
Chiffre d'affaires : 2,7 millions
Activité : ingénierie

Stéphane Frachet
— Correspondant à Tours

NCA Environnement, discret bureau d'études spécialisé dans les risques écologiques, a été dès 2000, l'une des premières entreprises françaises à enclencher une démarche intégrale de responsabilité sociale des entreprises (RSE) aux normes

Afinor, qui ciblait cinquante items. Au départ, la prise en compte du bien-être des collaborateurs « tombait sous le sens, raconte Philippe Boutelier, fondateur de l'entreprise de Neuville-de-Poitou (Vienne). Puis nous avons standardisé nos bonnes pratiques, parce qu'au bout d'un moment, l'innovation ne suffit plus ». Et, quarante ans après la création de NCA, l'organisme certificateur lui a attribué le très rare label « exemplaire ». Partis des salaires, redistribution des bénéfices, limitation de la consommation de papier, soutien à une troupe de théâtre au Festival de Salet, mécénat de compétences à l'école de la deuxième chance, les actions ne manquent pas.

NCA Environnement réussit

ainsi à attirer et fidéliser dans le Haut-Poitou des profils de haut niveau. Ce qui n'est pas une mince affaire. « Il nous faut des experts dans leur domaine, qui soient en plus capables de rassurer les gens lors des réunions publiques », précise Philippe Boutelier. Autre effet, très concret, le taux d'absentéisme est quasi nul, à 0,5 %. « Ce n'est pas juste une lubie du patron. On arrive au bureau le matin, avec le sourire », affirme Stéphane Lamarque, responsable du pôle assainissement.

Philippe Boutelier estime à 20.000 euros par an l'investissement nécessaire pour répondre aux critères de l'Afinor. « Ce n'est pas un investissement à fonds perdu. Nous gagnons des contrats des marchés grâce

au label RSE parce que nos clients se reconnaissent dans ces valeurs », confirme Florence Barret, responsable RSE. NCA emploie une quarantaine de techniciens et d'ingénieurs qui réalisent des études d'impact pour des projets de méthanisation, d'assainissement non collectif, des recensements de zones humides... Ce champion de la RSE a mesuré la présence de l'azuré du serpolet sur l'île de Ré, ou effectué le relevé de la faune sauvage le long de la LGV SEA. Après une période « très dure » en 2014-2015, liée à la baisse des investissements des collectivités locales, conjuguée à la crise agricole, NCA a rebondi. Son chiffre d'affaires a atteint 2,7 millions d'euros en 2017. ■